

## ANNEXE

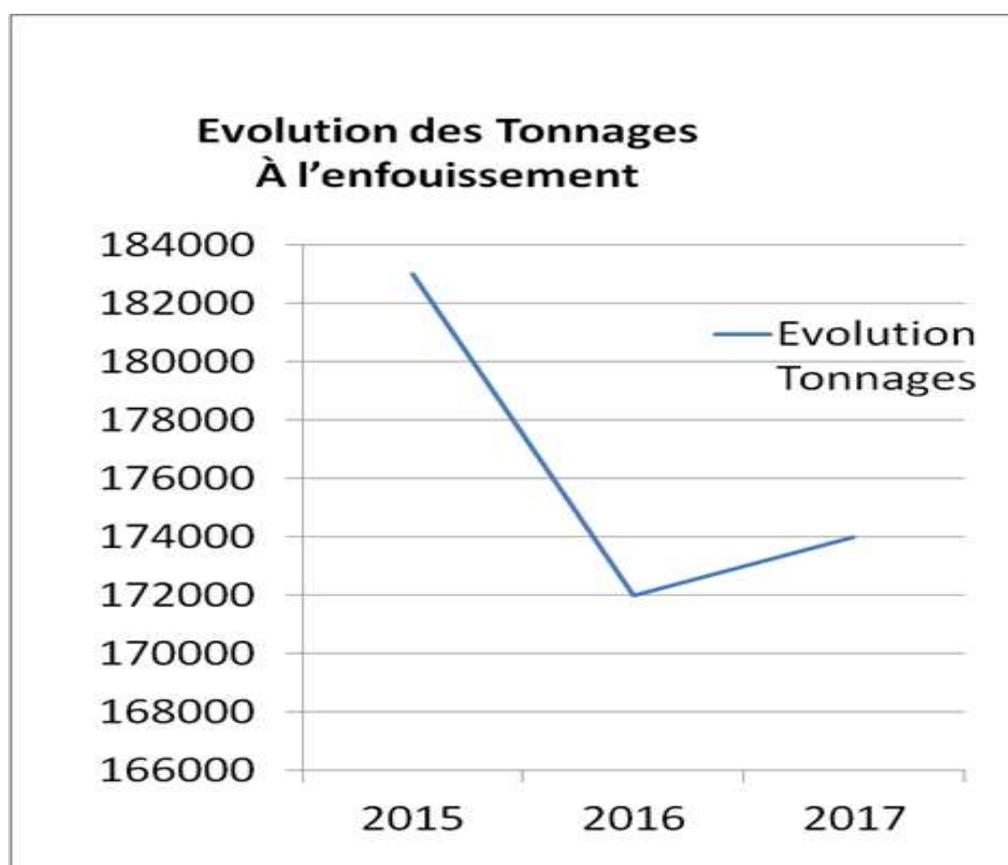
### BILAN 2016 et 2017

#### 1° Tonnages à l'enfouissement

**Diminution significative en 2016 mais stagnation en 2017 malgré la progression du tri ; maintien probable du tonnage en 2018.**

Malgré une première baisse significative en 2016 et une forte progression du tri à la source, le tonnage enfoui reste stable, à 174 000 tonnes environ.

Chaque habitant produit encore 530 kg d'OM par habitant et par an, contre 377 kg/h/an sur le continent en zone touristique équivalente.



#### Des explications

- La forte progression touristique (+4 % en 2016, + 5,7 % en 2017, probablement supérieure en 2018) compense partiellement les efforts de réduction
- La population résidente, augmente en continu, notamment en périphérie des villes

- Les deux incendies successifs des deux centres de recyclage en 2017 ont perturbé le traitement séparatif des recyclables, des déchets recyclables ont été dirigés vers les ISDND.

- Les difficultés d'organisation des collectes engendrées par la fusion des intercommunalités au 1er janvier 2017 n'ont pas été encore surmontées ; la juxtaposition de modes de collectes et contrats différents obèrent la rationalisation nécessaire.

## **2° Amélioration des performances de tri**

### **A – Les performances de tri par intercommunalité en 2017**

Quatre cartes permettent de visualiser les performances de tri en fonction des flux collectés :

- les cartes n°1 et 2 donnent les taux de tri et tonnages triés sur la base de la collecte sélective papiers/verre/emballages.

- la carte n°3 donne les taux de tri en rajoutant le flux des cartons collectés en déchetteries.

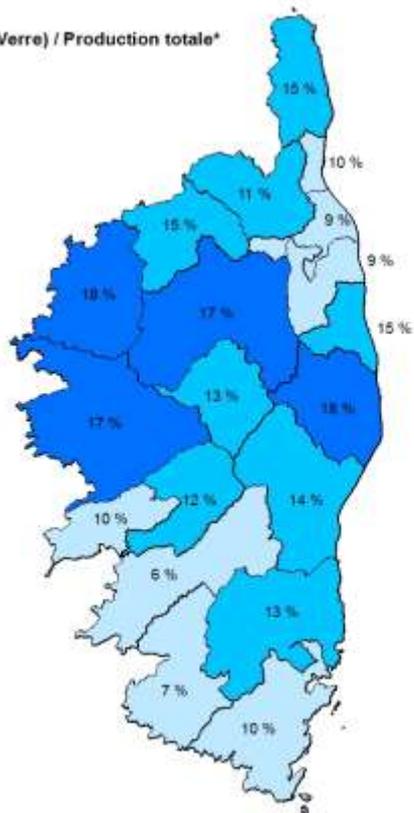
- la carte n° 4 donne les taux et tonnages de tri collecte sélective tri-flux et déchetteries, qui montre bien l'importance des apports en déchetteries pour améliorer la performance globale.

## N° 1 et 2 : Cartes des performances de collecte sélective tri flux 2017 emballage/papier/verre/OM (en % et en kg par habitant)

### PERFORMANCES DE COLLECTE SELECTIVE TRI FLUX 2017

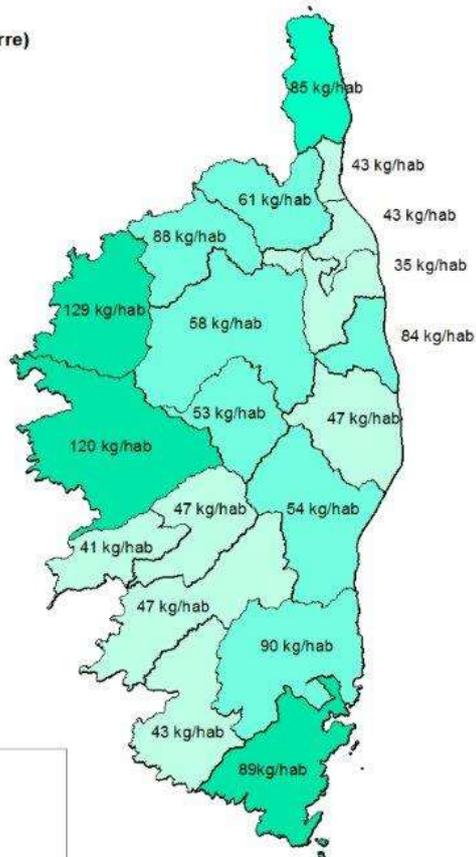
(Emballages/Papiers/Verre) / Production totale\*

\* Production totale : si + OMR



### PERFORMANCES DE COLLECTE SELECTIVE TRI FLUX 2017

(Emballage/Papier/Verre)



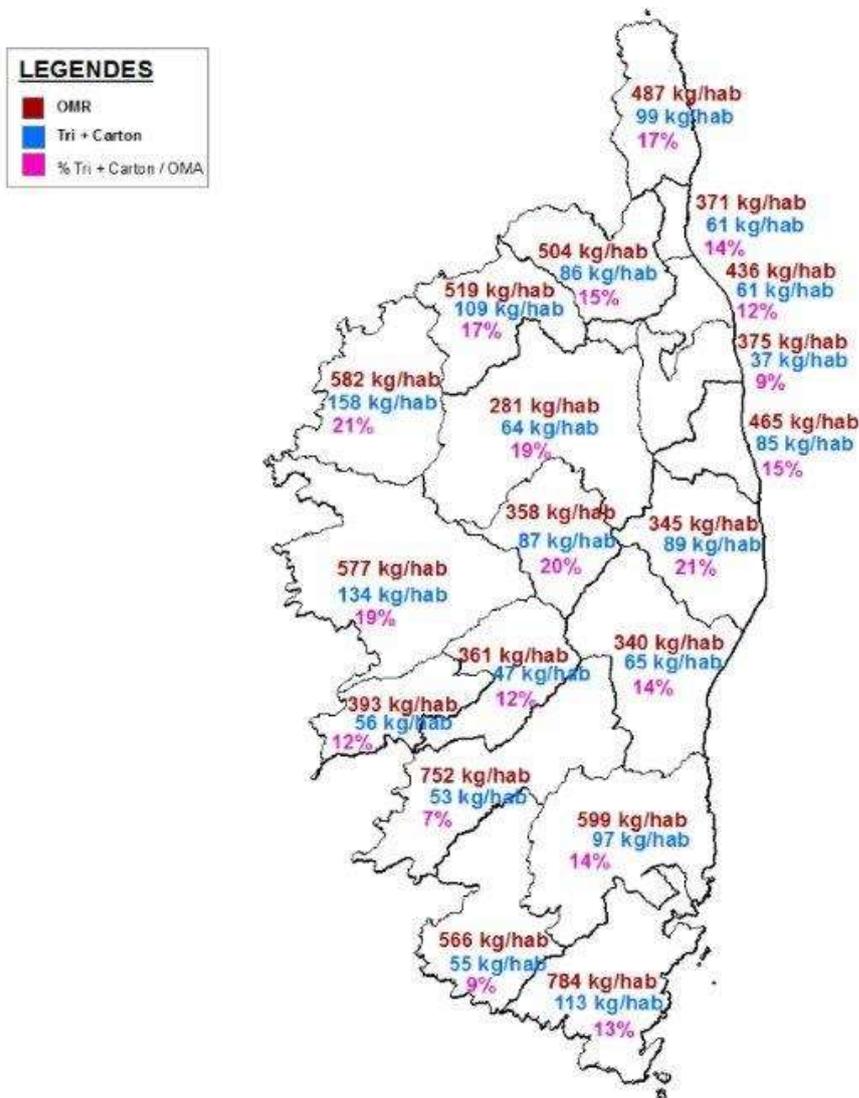
Les cartes de la performance de tri font ressortir l'extrême disparité entre les territoires: de 0 à 130 kg par habitant et par an suivant les EPCI, et une performance de tri brute qui varie de 2 à 20 %.

**En Corse, la moyenne de déchets issus du tri en 2016 est de 56 kg par habitant et par an (contre 130 Kg/h/an en zone touristique équivalente sur le continent et 264 kg/h/an en Sardaigne).**

### N°3 : Carte des performances de collecte sélective 2017 Tri flux et cartons

#### PERFORMANCES DE COLLECTE SELECTIVE 2017

Pourcentage du Tri + carton / OMA (OMR + Tri)



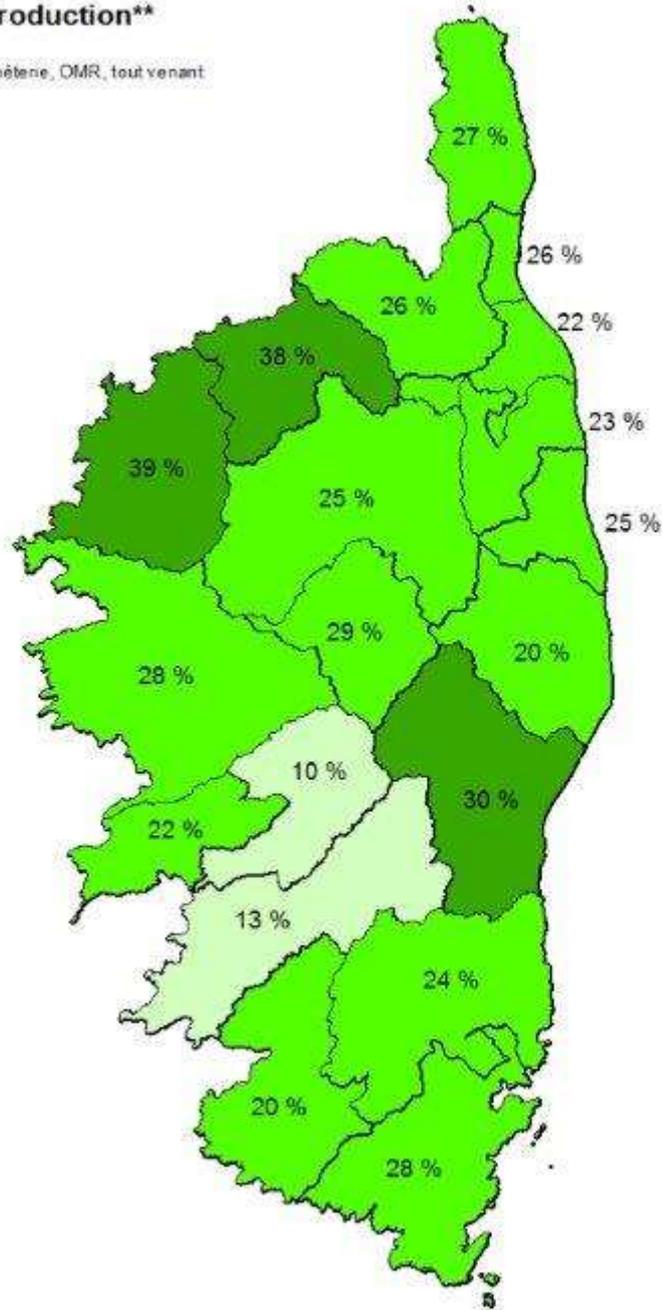
## N° 4 Carte des performances de tri 2017 (collecte sélective et déchetteries)

### **PERFORMANCES DE COLLECTE DES RECYCLABLES**

**(TRI + déchèterie\*) / Production\*\***

\* hors DDS et gravats

\*\* emballage, papier, verre, flux déchèterie, OMR, tout venant



Jun 2018

## B – L'évolution du tri depuis 2015

De 2010 à 2015, le tri sélectif a progressé de seulement 3 %. Depuis 2015, les volumes triés à la source pour le recyclage ont considérablement augmenté : + 42 % entre 2015 et 2017 sur le verre, le papier, les emballages ; + 18 % sur les flux collectés en déchetteries<sup>1</sup>.

**Le taux global de tri des déchets ménagers (tri flux verre/emballages/papiers et déchetteries) atteint 26% du tonnage total, soit près de 45 000 tonnes en 2017 ; mais le taux de tri verre/papier/emballage reste très bas, autour de 10 %.**

**Les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2018 montrent un doublement des tonnages triés depuis 2016**

### N°1 Flux collectés séparativement : évolution depuis 2015

Tonnages	2015	2016	2017
Emballages	2 401	3 320	4 069
Verre	7 360	9 350	10 620
Papiers	3 106	3 479	3 577
<b>Total</b>	<b>12 867</b>	<b>16 149</b>	<b>18 266</b>
OMR	178 056	172 070	174 928
<b>% Tri/OM</b>	<b>6,7 %</b>	<b>8,5 %</b>	<b>9,45 %</b>
<b>Evolution</b>	<b>+ 25%</b>		<b>+ 13%</b>

**L'effort de tri des différents EPCI est donc très inégal : la volonté de certains EPCI a été déterminante pour faire progresser le tri, tandis que d'autres ont fait peu d'efforts (voire pas du tout).**

**La collecte séparative des biodéchets des ménages et professionnels reste encore très marginale : 1 219 tonnes en 2017 sur un potentiel de près de 40 000 tonnes, soit moins de 2 %.**

<sup>1</sup> L'ensemble des chiffres indiqués proviennent de l'Observatoire des déchets (OEC) qui les collecte auprès des intercommunalités, du SYVADEC, de l'ADEME, de l'Etat. Le manque de données précises sur la population touristique par microrégion ne permet pas pour l'instant d'avoir des analyses plus fines.

Les chiffres varient suivant la base utilisée : déchets ménagers et assimilés - DMA ou ordures ménagères résiduelles - OMR.

Pour le nord de la Corse, les déchets issus des collectes sélectives sont triés par le centre AM-Environnement puis expédiés sur le continent pour la vente à Citeo (ex-Ecoemballages), qui les reprend contractuellement à prix fixe, quel que soit le prix du marché.

Pour le sud, ces déchets sont triés, mis en balles et expédiés par Environnement Services vers les centres de tri sur le continent.

### **3° Les difficultés liées au tri**

De nombreuses raisons freinent la progression du tri : les identifier permettra de lever les obstacles rencontrés.

#### *Pour les usagers*

- ✚ Les difficultés pour pratiquer le « geste de tri » : éloignement, conteneurs peu pratiques, souvent pleins ou insuffisamment entretenus. Les usagers se plaignent très régulièrement de bacs de tri non vidés, ou inaccessibles, ou mal conçus.
- ✚ Un maillage de déchetteries incomplet, les rendant trop éloignées des usagers, avec des plages d'ouverture parfois insuffisantes ou inadaptées. Les Communautés de communes n'ont pas toujours les moyens financiers d'assurer la gestion optimale des encombrants.

Lorsque des EPCI ont mis en place la collecte au porte à porte (emballages et/ou biodéchets), les volumes triés ont augmenté de façon très importante (CAB, CAPA, Balagna), ce qui confirme que la collecte en porte à porte reste la meilleure solution pour augmenter significativement les quantités de déchets recyclables, comme indiqué dans le Plan d'action.

#### *Pour les collectivités*

Il faut analyser les raisons des faibles performances actuelles pour y remédier ; plusieurs facteurs interviennent :

- Le transfert de la compétence « traitement » au SYVADEC, qui a conduit certaines intercommunalités à se « décharger » de la question des déchets jusqu'à la crise de l'été 2015 ; les engagements pris dans le protocole signé à cette occasion n'ont globalement pas été tenus, notamment sur le tri à la source des biodéchets.

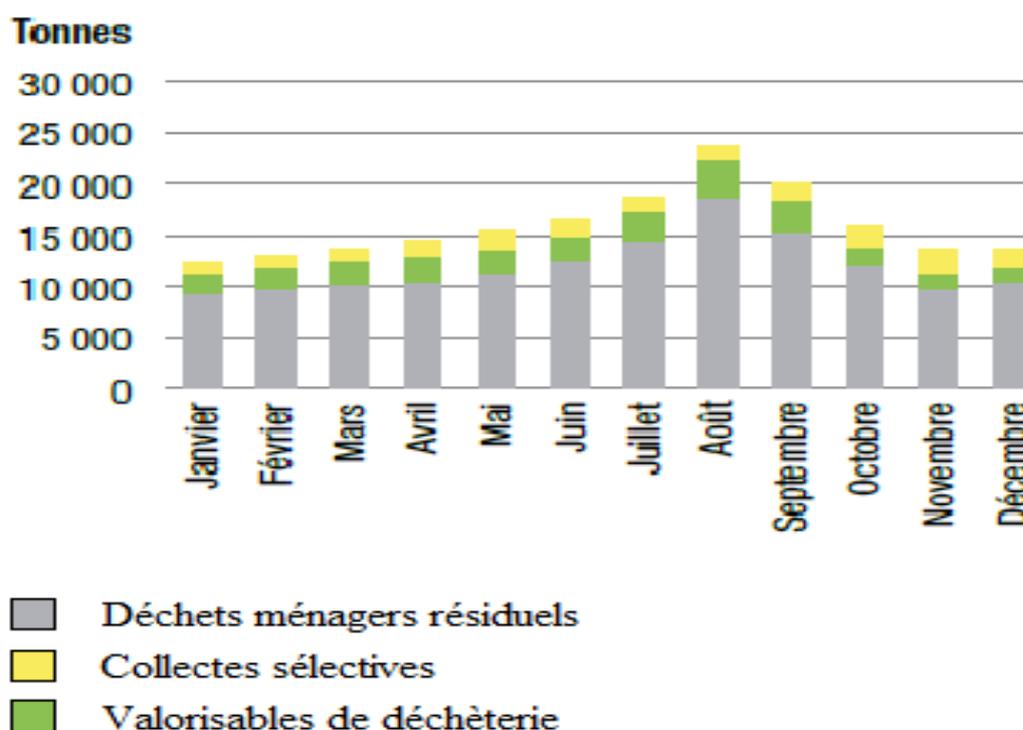
- La multiplicité des modes de collecte et leur absence de complémentarité sur un même territoire : l'héritage des anciennes intercommunalités (personnel quelquefois surabondant et parfois peu formé, matériel vétuste ou inadapté) a encore aggravé la situation, et fait perdre plus d'un an pour tenter de mettre en cohérence les différents systèmes. Le tri est parfois devenu un simple « affichage » sans moyens de suivi réel.

- La maîtrise technique du problème des déchets est fondamentale pour rendre un service efficient et maîtriser les couts : certaines intercommunalités manquent d'ingénieurs, techniciens ou responsables financiers formés et spécialisés. D'autres manquent de moyens pour recruter les personnels qualifiés dont elles ont besoin. La rationalisation des collectes, fondamentale pour rendre un service efficace et maîtriser les coûts, devient donc aléatoire.

- La saisonnalité, qui complique le choix des équipements de tri et la gestion des tournées. Cependant les touristes trient plutôt mieux que la population résidente.

#### N° 4 Diagramme présentant l'impact de la saisonnalité sur les tonnages récoltés

### Impact de la saisonnalité sur les tonnages récoltés



- La faiblesse du soutien de l'Etat en fonctionnement : les ambassadeurs de tri ne sont pris en charge que dans le cadre des zones « Zéro déchets – zéro gaspillage », et sur une durée limitée.

- L'absence de mesure des performances des politiques mises en œuvre

**Il ressort que le coût aidé moyen HT par tonne est en Corse de 446 €/T pour les recyclables secs (hors verre) contre 187 €/T en moyenne sur le continent, et le coût global de la collecte/traitement des OM est de 329 €/T contre 227 € sur le continent.**

**Le cout aidé moyen par habitant et par an pour le « service rendu » est de 70% supérieur à la moyenne nationale.**

### *Pour les financeurs*

- Un rapport très insuffisant entre les performances et les montants investis par l'OEC, la CTC, l'Etat et l'Ademe (sauf exception) : plus de 13 M d'€ ont été investis – hors déchetteries – pour un taux de tri voisin de 10 %. Pendant de nombreuses années, le financement « coûte que coûte » des projets présentés, sans analyse approfondie, a conduit à l'utilisation aléatoire des fonds publics et à la situation de faible performance que nous constatons aujourd'hui.

Face à cette situation, de nombreuses communautés de communes ont demandé des études « d'optimisation des collectes ». L'OEC met désormais à leur disposition des préconisations pour les cahiers des charges techniques, pour que ces études répondent aux orientations du Plan, permettent une réelle rationalisation des collectes et l'amélioration des taux de tri.

Le respect de ces préconisations conditionne maintenant les financements par l'Ademe et l'OEC sur le Contrat de plan Etat/Région (CPER).

- La difficulté à faire émerger les projets structurants
- Le manque de coordination entre les partenaires, entraînant parfois des divergences d'appréciation sur les performances des systèmes de collecte.

*Une inspection/évaluation des résultats obtenus rapportés aux financements réalisés permettra de faire un bilan plus précis.*

### **4° Tonnages théoriques potentiellement recyclables par EPCI**

Ces tonnages sont « théoriques » mais leur mise en évidence montre la marge considérable de progression encore possible.



## Déchets potentiellement recyclables restant à extraire des OMR

Tonnages par EPCI	OMR 2017	Potentiel biodéchets (sur la base de 23 % du tonnage global)	Potentiel recyclable Verre/Papier/Emballages Textile/Carton
Communauté de Communes Marana Golu	9 873	2 271	4 364
Communauté de Communes Celavu-Prunelli	3 010	692	1 330
Communauté de Communes Casinca-Castagniccia	4 626	1 064	2 045
Communauté de Communes Nebbiu-Conca d'Oru	3 438	791	1 520
Communauté de Communes Pasquale Paoli	1 896	436	838
Communauté de Communes Spelunca-Liamone	4 495	1 034	1 987
Communauté d'Agglomération Paese Aiacinu	32 930	7 574	14 555
Communauté de Communes Calvi-Balagna	7 814	1 797	3 454
Communauté de Communes Isula Rossa-Balagna	5 486	1 262	2 425
Communauté de Communes Alta Rocca	5 056	1 163	2 235
Communauté de Communes Pieve d'Ornanu	8 341	1 918	3 687
Communauté de Communes Sartinese -Valincu - Taravu	6 455	1 485	2 853
Communauté de Communes Costa Verde	4 159	957	1 838
Communauté de Communes Oriente	1 828	420	808
Communauté de Communes Fium Orbu Castellu	5 037	1 158	2 226
Communauté de Communes Capicorsu	3 066	705	1 355
Communauté de Communes Centru Corsica	3 482	801	1 539
Communauté d'Agglomération Bastia	20 650	4 750	9 127
Communauté de Communes Sud-Corsica	15 921	3 662	7 037
<b>Total</b>	<b>147 561 T</b>	<b>33 939 T</b>	<b>65 222 T</b>
	<b>100%</b>	<b>67%</b>	